

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PERS EN GÂTINAIS  
Séance du 17 décembre 2025

**Nombre de Conseillers**

Afférents au Conseil Municipal : 10

En exercice : 10

Présents : 08 dont 09 votants

Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi dix-sept décembre à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué le treize décembre 2025, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

**Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :**

- M BOUSSIN Serge - Mme POITOU Rolande - Mme LAPEYRE Claire - Mme MARIE Audrey  
- Mme HAMON Nadège - M. LÉTHUMIER Mickaël - M. TOUZE Laurent

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Absent excusé avec pouvoir :** - M GAUVIN Alexandre, qui a donné pouvoir à M. Jean-Luc CHEVALIER.

**Absente excusée sans pouvoir :** - Mme BOURGEOIS Karine

**Liste des délibérations prises lors du conseil municipal du 17 décembre 2025**  
**Pour plus de détails se reporter au procès-verbal mis en ligne sur le site internet de la commune**

N° de la délibération	Intitulé de la délibération	Vote
37-2025	PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE CDG 45	Unanimité 09/09
38-2025	PLAN DEPARTEMENTAL DE PROTECTION DES FORETS CONTRE L'INCENDIE	Unanimité 09/09
39-2025	MODIFICATION DES STATUTS COMPETENCE SPORT 3CBO	Unanimité 09/09

Fait et délibéré à Pers-en-Gâtinais,

Le 17/12/2025

Pour copie conforme, certifié exécutoire.

Le Maire,

  
  
Jean-Luc CHEVALIER

*A compter du 1er juillet 2022, les actes publiés sous forme électronique sont obligatoirement mis à la disposition du public sur le site internet de la collectivité ou du groupement concerné, dans les conditions prévues par la partie réglementaire du CGCT.*